

---

**Chaire de rédaction juridique  
Louis-Philippe-Pigeon**

**Rapport d'activités 2021-2022**

---

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Une présentation générale de la Chaire .....</b>	<b>3</b>
A.	Le titulaire de la Chaire.....	3
B.	Le comité directeur .....	3
C.	Les axes de recherche .....	3
D.	Les chercheuses associées.....	4
E.	Les étudiants rattachés à la Chaire.....	4
F.	Le local de la Chaire.....	4
G.	La présence de la Chaire sur le Web et dans les médias sociaux .....	4
H.	Le financement de la Chaire .....	5
<b>II.</b>	<b>Les réalisations de la Chaire pour l'année 2021-2022.....</b>	<b>5</b>
A.	Les réalisations de la Chaire .....	5
B.	Les réalisations du titulaire de la Chaire.....	8

Le présent rapport comporte une présentation générale de la Chaire (I) et le bilan de ses réalisations pour l'année 2021-2022 (II).

## **I. Une présentation générale de la Chaire**

La Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon est dirigée par un titulaire (A) et un comité directeur (B). Ses activités de recherche et d'enseignement s'articulent autour de quatre axes (C). Elle compte deux chercheuses associées (D). Des étudiants sont rattachés à la Chaire (E) et travaillent dans le local qui lui est alloué par la Faculté de droit (F). La Chaire a un site Web et elle est présente sur les réseaux sociaux (G). Son financement est assuré par les revenus générés par le capital administré par la Fondation de l'Université Laval (H).

### **A. Le titulaire de la Chaire**

Le titulaire de la Chaire est le professeur Sylvio Normand de la Faculté de droit de l'Université Laval.

### **B. Le comité directeur**

Le comité directeur de la Chaire est composé des personnes suivantes :

- Mme Anne-Marie Laflamme, doyenne, Faculté de droit de l'Université Laval
- M. Jules Brière, avocat émérite, associé au cabinet Lavery
- M. Jacques Deslauriers, professeur émérite, Faculté de droit de l'Université Laval
- Mme Lucie Lauzière, professeure titulaire, Faculté de droit de l'Université Laval
- M. Michel Pigeon, représentant de la famille Pigeon
- M. Sylvio Normand, titulaire de la Chaire

### **C. Les axes de recherche**

Les activités de recherche de la Chaire s'articulent principalement autour de quatre axes :

- L'écriture en droit;
- L'interprétation des sources du droit;
- Le Code civil dans l'ordre juridique québécois;
- La structure du droit et l'organisation de l'information juridique.

Pour une description des axes : [www.redactionjuridique.chaire.ulaval.ca/axes-de-recherche](http://www.redactionjuridique.chaire.ulaval.ca/axes-de-recherche)

## **D. Les chercheuses associées**

Les professeures Michelle Cumyn et Mélanie Samson de la Faculté de droit de l'Université Laval sont chercheuses associées à la Chaire depuis septembre 2020.

## **E. Les étudiants rattachés à la Chaire**

Plusieurs étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs sont actuellement rattachés à la Chaire :

- Charles Breton-Demeule, LL.B., LL.M., LL.D. (en cours)
- Amir Feizbakhsh, LL.L., LL.M., LL.D. (en cours)
- Eric Fokou, LL.B., LL.M., LL.D. (en cours)
- Alexandre Gayk-Lemay, B.A., M.A., LL.B. (en cours)
- Nidhal Mekki, LL.L., LL.M., LL.D. (en cours)
- Anouk Paillet, LL.L., LL.M., LL.D. (en cours)

## **F. Le local de la Chaire**

La Chaire possède trois postes de travail (dont un muni d'un ordinateur) au local 6257, du pavillon Charles-De Koninck.

## **G. La présence de la Chaire sur le Web et dans les médias sociaux**

Le site Web de la Chaire ([www.redactionjuridique.chaire.ulaval.ca](http://www.redactionjuridique.chaire.ulaval.ca)) est son principal outil de communication, une vitrine pour diffuser ses réalisations et, de plus en plus, une ressource en matière de rédaction juridique.

Sur la page d'accueil de son site Web, la Chaire tient un calendrier des événements scientifiques qui s'inscrivent dans ses axes de recherche.

Une page consacrée aux nouvelles permet à la Chaire de faire la publicité de ses activités ainsi que des réalisations de ses membres.

La Chaire publie des capsules sur la rédaction juridique dans la page consacrée au développement d'outils pour l'enseignement de la rédaction juridique au baccalauréat (voir ci-dessous).

Depuis l'automne 2021, la Chaire met à disposition, sur son site Web, une veille juridique des projets de lois québécois en cours, des décisions de la Cour suprême du Canada et des publications et communications en rédaction et méthodologie.

La Chaire diffuse dans les médias sociaux de l'information sur ses activités scientifiques et l'actualité juridique liée à ses axes de recherche. Pour ce faire, elle a un [compte Twitter](#)

(@CRJ\_LP\_Pigeon) auquel un peu plus de 300 personnes sont abonnées, une [page Facebook](#) ainsi qu'un compte [LinkedIn](#) et une [chaîne YouTube](#).

## **H. Le financement de la Chaire**

La chaire est une initiative de la famille Pigeon qui en plus de dons versés lors de sa constitution a ajouté des fonds par la suite. Il est exceptionnel qu'une famille lance un tel projet dans le domaine des sciences sociales. La faculté peut être fière et reconnaissante de cette initiative.

Le financement de la Chaire bénéficie, en outre, des campagnes annuelles de levée de fonds de la Fondation de l'Université Laval. Le total des dons récoltés par la fondation entre le 1<sup>er</sup> mai 2021 et le 30 avril 2022 s'élève à 33 996,50 \$.

En 2016, le professeur Jacques Deslauriers a accepté de soutenir financièrement la Chaire par un don annuel de 25 000 \$ pour cinq ans.

En 2017, la Chambre des notaires du Québec a accordé un soutien financier à la Chaire pour la conception de matériel pédagogique pour l'enseignement de la rédaction juridique au baccalauréat. Le montant accordé est de 35 000 \$ sur cinq ans.

En 2021, l'Assemblée nationale du Québec a accepté de soutenir financièrement le projet de recherche « La loi reflet de la société québécoise », en octroyant à la Chaire la somme de 6 784,84 \$. Un soutien a également été demandé pour ce projet à la Chambre des Notaires du Québec pour un montant de 15 099,84 \$. Il s'agit de la réallocation d'une partie d'une subvention obtenue en 2017, à la suite de l'abandon du projet de recherche sur les commentaires du ministre de la Justice sur le Code civil.

Le juge Pierre E. Audet s'est engagé à financer pendant 5 ans le prix de premier cycle du concours de rédaction. Pour cela, il octroie annuellement à la Chaire la somme de 1 000 \$, et ce, de 2020 à 2024.

En 2021, la Chaire a obtenu une subvention du Fonds d'Investissement Étudiants pour l'acquisition d'un ordinateur, d'une valeur de 1 402 \$.

## **II. Les réalisations de la Chaire pour l'année 2021-2022**

La Chaire (A), son titulaire (B) et ses chercheuses associées (C) contribuent à la recherche et à la formation en matière de rédaction juridique par l'organisation d'activités et la participation à différents événements scientifiques.

### **A. Les réalisations de la Chaire**

La Chaire organise des activités scientifiques, parfois en collaboration avec des collègues (1). Elle participe à des activités de recherche (2), poursuit le développement de ressources sur la rédaction juridique, disponibles en ligne (3), et s'implique auprès des étudiants à différents niveaux (4).

### **1. Les activités scientifiques et publications organisées par la Chaire ou avec le soutien de la Chaire**

- La Chaire a engagé la tenue d'un cycle de séminaires sur la rédaction juridique non sexiste. Le premier de ces séminaires, intitulé « Regard d'un linguiste sur la rédaction non sexiste », a été présenté par Mme Céline Labrosse, le 29 avril 2022.
- Plusieurs activités, initialement prévues en 2020 mais reportées en raison de la pandémie, ont pu être organisées :
  - Le colloque international « Le formulaire dans tous ses états », une initiative des professeures Michelle Cumyn, Mélanie Samson et Sylvette Guillemard, tenu le 16 mai 2022. La chaire a participé à l'organisation du colloque, notamment par la participation d'Anouk Paillet, au cours des semaines précédant la tenue de l'événement.
  - L'édition spéciale des Rencontres de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sur les formulaires et le droit, animée par les professeures Sylvette Guillemard et Jacynthe Plamondon, le 17 mai 2022.
  - La 8<sup>e</sup> conférence grand public de la Chaire, intitulée « L'acte notarié : un écrit rédigé sous la forme d'une narration », prononcée par le professeur émérite François Frenette, le 17 mai 2022.

### **2. Les activités de recherche de la Chaire**

- La Chaire poursuit un projet intitulé « La loi reflet de la société québécoise », initié en 2021 par le professeur Sylvio Normand. L'objectif est l'organisation de séminaires en 2022, ainsi que la publication d'un ouvrage.

Le projet a pour objectif de consacrer une étude à des lois qui ont exercé un rôle structurant et symbolique au Québec. La présentation des lois retenues mettra en exergue trois aspects qui correspondent à des moments de la vie de la loi, d'abord le contexte de sa genèse et de sa rédaction, ensuite la description de son contenu lors de son adoption et finalement sa réception et sa destinée. Le projet vise à couvrir l'ensemble du corpus législatif, soit les lois historiques (1792 à 1939) et les lois contemporaines (1940 à 2015). Il sera entrepris en deux phases. La première phase portera sur les lois contemporaines.

Un étudiant au premier cycle, Alexandre Gay-Lemay, a travaillé avec la Chaire pour rassembler les travaux parlementaires et des articles de presse sur les lois sélectionnées pour ce projet. Cette base de données a été constituée afin de faciliter le travail de recherche des auteurs travaillant sur ces lois.

L'ensemble des lois prévues pour la publication ont été attribuées et quelques auteur.e.s ont déjà remis leur texte. L'objectif est de finaliser la rédaction à l'automne 2022.

- ADAJ (*Accès au droit et à la justice*) (projet financé par le CRSH). La Chaire contribue au chantier « Lisibilité des lois et des contrats » dirigé par Mélanie Samson : [adaj.ca/chantier-4](http://adaj.ca/chantier-4). Les professeurs Pierre Noreau et Pierre Issalys et la professeure Michelle Cumyn participent aux recherches. Éducaloi, Option consommateurs, la Chambre des notaires, le Barreau du Québec, l'Office de protection du consommateur, le ministère de la Justice, la Fédération des coopératives de services funéraires et En Clair participent à ce chantier à titre de partenaires. Les démarches de recherche empiriques sont terminées. La rédaction de rapports et d'articles est en cours.

D'autres activités de recherche sont liées à la Chaire en raison de l'implication individuelle du titulaire et des chercheuses associées dans d'autres projets. Pour une description des projets de recherche en cours : [redactionjuridique.chaire.ulaval.ca/projets-de-recherche-en-cours](http://redactionjuridique.chaire.ulaval.ca/projets-de-recherche-en-cours)

### **3. La conception de ressources en matière de rédaction et d'interprétation juridiques et l'enseignement de la méthodologie du droit**

- Création de matériel pédagogique pour l'enseignement de la rédaction juridique au baccalauréat (projet financé par la Chambre des notaires du Québec). L'une des contributions de la Chaire consiste à concevoir et mettre en ligne des capsules pédagogiques et des exercices sur la rédaction juridique. Les capsules suivantes ont été créées et publiées au cours de la dernière année sous l'onglet « Ressources » :
  - « Présentation introductive des sources du droit » par Anouk Paillet, le 2 septembre 2021
  - « La loi » par Sylvio Normand, le 2 septembre 2021
  - « La jurisprudence » par Charles Breton-Demeule, le 2 septembre 2021
  - « La doctrine » par Anouk Paillet, le 2 septembre 2021
  - « Les renvois dans les lois » par Stéphanie Boutin et Anouk Paillet, le 19 octobre 2021
- Collaboration sur la thématique de la rédaction des clauses contractuelles. Une collaboration entre le professeur Reza Moradinejad et Me Thibault a été envisagée l'année passée avec le soutien de la Chaire sur la thématique de la rédaction de clauses contractuelles. Plusieurs rencontres ont eu lieu, sans cependant permettre d'identifier un angle commun pour concevoir un projet de collaboration.

#### **4. L'implication de la Chaire auprès des étudiants**

- En 2010, la Chaire a contribué à la mise en place du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en légistique, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec. La professeure Mélanie Samson, chercheure associée à la Chaire, est directrice de ce microprogramme depuis mai 2019. Celui-ci accueille une nouvelle cohorte chaque automne. Ce programme compte présentement 38 étudiants.
- En décembre 2021, la bourse de doctorat Jacques-Deslauriers d'un montant de 5 000 \$ a été remise à Amoulgam Aze Kerte, étudiant au doctorat à la Faculté de droit de l'Université Laval. Le projet de thèse de Mr Amoulgam Aze Kerte, que dirige la professeure Fannie Lafontaine de l'Université Laval, porte sur le droit à la liberté dans les procès pénaux internationaux devant la Cour pénale internationale.
- La Chaire a organisé la onzième édition de son Concours de rédaction juridique. En mai 2022, le prix « Pierre E. Audet » de 1 000 \$ a été décerné à Félix Leblanc-Prat, gagnant au premier cycle. Son texte s'intitule « Le pouvoir discrétionnaire du juge et ses limites dans l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés ». Aucun prix n'a été attribué aux cycles supérieurs.
- En mai 2022, la bourse de maîtrise d'un montant de 4 000 \$ a été octroyée à Jordan Meyer. Son projet de mémoire, que dirige le professeur Patrick Taillon, porte sur la réforme du processus de nomination des juges des cours supérieures.
- La douzième édition du Concours de rédaction juridique de la Chaire a été lancée en mai 2022.

#### **B. Les réalisations du titulaire de la Chaire**

Le titulaire de la Chaire a poursuivi ses travaux de recherche sur des thèmes en relation avec les orientations de la chaire (1), il a également publié ou soumis des textes en vue d'une publication (2).

##### **1. Les projets de recherche**

- Archéologie du *Code civil du Québec*.

Le projet a pour objectif de rédiger un historique du processus de révision du Code civil et de ses deux grandes phases soit celle sous la responsabilité de l'Office de révision du Code civil (1965-1977), puis du ministère de la Justice (1977-1994). La recherche porte sur le rôle des acteurs principaux et des intervenants, sur les enjeux considérés et sur l'étude de ce chantier comme miroir de l'évolution de la culture juridique québécoise.



- La loi, reflet de la société québécoise (voir *supra*).

## **2. Les publications**

S. Normand, « La destination de l'immeuble en copropriété divisé à la lumière de l'arrêt *Kilzi* », (à paraître dans un ouvrage collectif).

S. Normand, « La publicité des actes à portée législative au Québec, du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle », (à paraître dans un ouvrage collectif).

S. Normand, « Maximilien Bibaud : ardent promoteur de l'enseignement du droit au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Denis Simard et Jean-François Cardin et Olivier Lemieux, (dir.), *La pensée éducative et les intellectuels au Québec*, Québec, PUL, 2022 (à paraître).

S. Normand, « Mignault, Pierre-Basile », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, tome XVII, (soumis pour publication).

## **3. Les communications**

S. Normand, « Affectation et biens communs urbains », Communication donnée lors du colloque *Les communs urbains saisis par le droit*, Chaire de recherche du Canada sur le droit des biens transsystème et communautés durables, Faculté de droit, Université McGill, le 11 février 2022.

S. Normand, « La formule dans la pratique quotidienne du droit, de 1764 à 1840 », Communication donnée lors du colloque *Le formulaire dans tous ses états*, Faculté de droit et Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe Pigeon, Faculté de droit, Université Laval, le 16 mai 2022.

## **C. Les réalisations des chercheuses associées de la Chaire**

Les chercheuses associées de la Chaire ont poursuivi des travaux de recherche sur des thèmes en relation avec les orientations de la chaire (1), elles ont également publié des textes et prononcé des conférences (2).

### **1. Les projets de recherche**

Ces projets de recherche sont présentés sur le site web de la Chaire au titre des projets de recherche en cours soutenus par la Chaire.

### **2. Les publications et communications**

S. Mas, M. Cumyn, D. Lesieur, C. Gaiffe et C. Tremblay-Potvin, « Apports d'une indexation à facettes pour la représentation et le repérage des décisions de justice », dans J. Michel Doyon (dir.), *L'information et la documentation juridiques au Québec, du manuscrit à l'intelligence artificielle*, Yvon Blais, 2021, p. 209.

M. Samson, « Faire du Code civil une loi à la portée de tous : une question de mots ? », (2021) 55 *Revue juridique Thémis* 829-853.

### **3. Les communications**

S. Mas et M. Cumyn, « Apports d'une indexation à facettes pour la représentation et le repérage des décisions de justice », Communication donnée lors du colloque du Lieutenant-Gouverneur 2021, *L'information et la documentation juridiques au Québec, du manuscrit à l'intelligence artificielle*, Assemblée nationale du Québec, le 19 novembre 2021.

M. Cumyn, « La LPC a-t-elle bien vieilli ? Réflexions sur la lisibilité de la LPC et du contrat de consommation », Communication donnée lors du colloque 2021 de la Fondation Claude Masse, *50 ans de protection des consommateurs : passé, présent et avenir de la Loi sur la protection des consommateurs*, Université de Montréal, le 4 novembre 2021.

M. Samson, *Formation sur la légistique*, donné au Conseil interprofessionnel du Québec, en ligne, le 24 février 2022 (en collaboration avec Me Rachel Pominville).

Sylvio Normand  
Le 30 mai 2022